



**COMITE LIMOUSIN
DE TAROT**

**REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du 5 octobre 2020**

1) Constitution du bureau et des différentes commissions

Bureau :

Président :	Dominique LEFEVERE
Vice Président :	Richard DURAND
Trésorier :	Alain MEYRAUD
Trésorière adjointe :	Bernadette MATHIEU
Secrétaire :	Caroline ELOPHE-RABOTTEAU
Secrétaire adjointe :	Sylvie MUSSARD

Membres :

Patrick ELOPHE

C C R :

Patrick ELOPHE

Commission C C R :

Bernadette MATHIEU

Alain MEYRAUD

Gestion de site internet :

Caroline ELOPHE-RABOTTEAU

Gestion des licences :

Caroline ELOPHE-RABOTTEAU

Commission de discipline :

Président :

Richard DURAND

Membres :

Alain MEYRAUD

Bernadette MATHIEU

Suppléants :

Caroline ELOPHE-RABOTTEAU

Sylvie MUSSARD

Dominique LEFEVERE

Gestion des inscriptions aux championnats :

Patrick ELOPHE

Correspondants comité :

Revue :

Dominique LEFEVERE

Corrèze :

Caroline ELOPHE-RABOTTEAU

Haute-Vienne :

Sylvie MUSSARD

2) Siège social du Comité

Pas de changement : Mairie de Beynat – Rue de la Mairie – 19100 BEYNAT

3) Prix PCN payés lors des concours

Clubs : 0,30 €

Championnats : 0,50 €

Festival : 0,40 € ou 0,50 € si indice 1,5

Coupes Comité : 0,40 €

4) Prix des licences et cotisation club (inchangés)

1ère série : 40 €

2ème série : 30 €

3ème série : 25 €

4ème série : 15 €

Moins de 18 ans : Licence gratuite avec autorisation parentale

Cotisation club : 68 €

5) Championnats

- Inscription :

Inscription à l'ensemble des championnats auprès de Patrick ELOPHE, **7 jours avant** (sinon vous prenez le risque de ne pas participer aux championnats).

- Tarif :

Inscription à 15 €

- Lieu :

Triplette D1 à Bonnat (19)

Quadrette D1 à Terrasson (19)

Quadrette D2 à Beynat

Centralisation pour tous les autres championnats dans le département de la Haute-Vienne (demande au Préfet de dérogation par rapport aux restrictions sanitaires).

- Horaire :

assis 12h45 pour un début à 13h

Pour les séniors pas de changement (9h15 pour un début à 9h30)

6) Arbitrage

- Désignation des arbitres par championnat + « volontaire »

- Défraiement (et) pas de changement :

Duplicaté : 80,00 € pour 2 séances pour championnat

10,00 € par série d'étuis

0,30 € du km.

Libre : 50 à l'arbitre principale et 30 au secondaire.

7) Caisse de péréquation (part fixe, part variable)

Barème : 0 % de part fixe ; 100 % à la participation des joueurs.

Remarques : cela risque de changer de région (cause : décentralisation)

8) Trophées

Prix 0,80 en plus, il faut commander les trophées pour le libre/2 et pour les quadrettes

→ Alain MEYRAUD s'en occupe

9) Coupes du Comité, de la Haute-Vienne, de la Corrèze

- Coupes du comité : maintenues
- Coupes de la Haute-Vienne : au coup par coup pour savoir si c'est annulé
- Coupes Corrèze : maintenues mais limité à 7 tables
- Prix des inscriptions : 10 €
- Redistribution : 75 % et 10 % pour la dotation finale.

10) Défraiements des joueurs qualifiés pour les championnats de France

Nous risquons avoir moins de recette si certain championnats sont annulés.

Dominique nous montre les calculs de la Sarthe et nous propose une répartition.

Après discussion : compte tenu de la crise, nous maintenons 50 € par joueur pour un championnat en équipe et 100 € pour un en individuel.

11) Autres points

Facebook : il faudrait créer une page tarot, peut avec des vidéos (il faudra faire attention aux autorisations de droit à l'image) → Richard y réfléchit.

Problème : Autorisation de téléphone lors d'un championnat :

→ pour Yoann : il avait une autorisation de l'arbitre pour qu'il puisse le regarder par rapport à ces enfants. Ce cas ne devrait plus se reproduire.

Limoges, le 5 octobre 2020

Le président,
Dominique LEFEVERE

La secrétaire adjointe,
Sylvie MUSSARD
